

## L'Abitibi dans la tourmente

Frédéric Lemieux

Numéro 83, automne 2005

Scandales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7051ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemieux, F. (2005). L'Abitibi dans la tourmente. *Cap-aux-Diamants*, (83), 24–28.

# L'ABITIBI DANS LA TOURMENTE

PAR FRÉDÉRIC LEMIEUX

Le scandale de l'Abitibi éclate au printemps de 1907 alors que Jean Prévost, ministre des Mines et de la Colonisation, poursuit pour diffamation le journaliste Olivar Asselin. Fondateur et rédacteur en chef du *Nationaliste*, un hebdomadaire fort critique de l'administration libérale, Asselin est un jeune journaliste dont les talents de pamphlétaire sont redoutés par la classe politique. Militant auprès d'Henri Bourassa, figure emblématique de la mouvance nationaliste, il fonde, en 1903, avec Armand Lavergne et Omer Héroux, la Ligue nationaliste, une organisation qui vise à regrouper les forces vives du mouvement nationaliste et à coordonner son action politique.

Jean-Benoît-Berchmans Prévost (1870-1915). Député libéral de 1900 à 1912 et libéral indépendant de 1912 à 1915, il fut ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries dans le cabinet de Lomer Gouin (1905-1907). (Archives de l'Assemblée nationale du Québec).



Olivar Asselin (1874-1937), journaliste et essayiste. Il fonde la Ligue nationaliste, en 1903, et le journal *Le Nationaliste*, en 1904. (Archives nationales du Québec à Québec).

Au départ, la Ligue se veut un mouvement d'éducation populaire qui dénonce l'esprit partisan et la corruption politique. Elle met aussi de l'avant un programme qui épouse les idées de Bourassa, notamment sur le plan de l'autonomie du Canada face à la Grande-Bretagne. *Le Nationaliste* est son organe depuis mars 1904. Cette force émergente regroupe des gens de milieux fort différents dont la jeunesse est le trait le plus marquant. Ils critiquent tant l'engagement du Canada auprès de la Grande-Bretagne dans les conflits étrangers que la corruption des libéraux provinciaux de Simon-Napoléon Parent et de Lomer Gouin. Ils dénoncent également la politique d'aliénation des richesses naturelles par le gouvernement libéral qui, selon eux, les vend à vil prix à des intérêts étrangers.

## LES DÉBUTS DE L'AFFAIRE

Le scandale de l'Abitibi survient alors que *Le Nationaliste* s'intéresse aux faits et gestes de Jean Prévost, ministre des Mines et de la Colonisation dans le cabinet Gouin. Asselin connaît bien ce domaine, lui qui a été le secrétaire particulier de Gouin, de 1901-1903, quand ce dernier était à la tête de ce départe-

ment. Aux élections générales de novembre 1904, Prévost avait mené une vigoureuse campagne dans son comté de Terrebonne pour vaincre Asselin qui s'était présenté contre lui. Le ministre, peu menacé par ce candidat inexpérimenté et sans le sou, était même parvenu à le faire condamner à 50 \$ d'amende pour diffamation.

Déjà semoncé, en 1905, par Asselin (qui lui garde rancune) parce qu'il «néglige» son ministère des Mines, Prévost redevient la cible du *Nationaliste*, en avril 1906, lorsqu'il entreprend un voyage officiel en Belgique avec son collègue Adélarde Turgeon, ministre des Terres. Asselin correspond avec des Belges qui lui transmettent des comptes rendus peu élogieux de la conduite de Prévost chez eux.

Le but réel du voyage de Prévost en Belgique était de favoriser l'établissement d'une colonie belge en Abitibi (une région déserte à l'époque mais appelée à être ouverte au peuplement), près du chemin de fer qui allait bientôt y être construit. Par la suite, Prévost ne semble pas donner beaucoup d'attention à ce dossier si bien que certains des Belges qui ont été en relation avec lui en prennent ombrage. Ils envoient au *Nationaliste* et à *L'Événement* plusieurs lettres désobligeantes envers Prévost (traité notamment de «joueur de grosse caisse» et de «pitre sans pareil») qui se voit accusé de ne pas avoir tenu ses promesses. Les journaux se font un grand plaisir de faire connaître ces missives qui renforcent l'image d'un Prévost léger et brouillon que d'aucuns lui reconnaissent. Fin 1906, attaqué avec virulence par *Le Nationaliste* qui l'affuble semaine après semaine de sobriquets comme «Jean-sans-tête», Prévost porte une plainte criminelle en diffamation contre l'hebdomadaire.

Durant les mois qui précèdent l'ouverture du procès prévu pour le printemps, d'autres lettres attirent l'attention de l'opinion publique sur des aspects moins connus du voyage de Prévost en Belgique. Le ministre y aurait fait la connaissance d'un certain Ferdinand-Dieudonné-Henri, baron De L'Épine une bonne relation de son collègue Turgeon. Le baron se serait entendu avec Turgeon pour acheter 200 000 à 500 000 acres de terre en Abitibi pour le compte d'un syndicat belge qui devait par la suite y installer des colons. Les négociations remontent au printemps de 1906; une année s'est écoulée déjà sans qu'elles ne se soient conclues. Si Prévost peut être accusé d'avoir été négligent en ne donnant pas suite à ce projet cher à ses interlocuteurs belges, c'est là un bien faible reproche. Pourtant, le principal intéressé prête le flanc à la critique chaque fois qu'il persiste à vouloir discréditer

– fort maladroitement d'ailleurs – ses détracteurs européens.

## LE PROCÈS

La table est mise pour le procès qui s'ouvre le 15 avril 1907 devant le juge Joseph-Guillaume Bossé. Asselin, frondeur, se livre lui-même à la police. Louis-Alexandre Taschereau, futur premier ministre du Québec, est à la fois l'avocat de la poursuite et député libéral. Il est accompagné par Arthur Lachance, un ancien associé de Turgeon. Asselin est défendu par Joseph-Léon-Kemeneur Laflamme, qui est reconnu pour être un redoutable plaideur, assisté d'Alleyne Taschereau et d'Armand Lavergne. L'accusé jouit d'une certaine sympathie dans l'opinion publique. Plusieurs de ses sympathisants assistent au procès et manifestent bruyamment en sa faveur.

Le gouvernement a commis l'erreur de sous-estimer la portée du procès : le premier ministre

■  
Lomer Gouin (1861-1929).  
Photographie vers 1916.  
(Archives nationales du  
Québec à Québec, P1000,  
S4, D39, P3).





■ Henri Bourassa (1868-1952), journaliste, député de Labelle à la Chambre des communes de 1896 à 1899, puis de 1900 à 1907; député de la Ligue nationaliste de Sainte-Hyacinthe, en 1908, et de Montréal, en 1908-1909. (Archives de l'Assemblée nationale du Québec).

Gouin est en Europe et c'est Turgeon qui le remplace. Puisque le prévenu Asselin doit prouver que Prévost a mal administré son ministère, l'exercice dégénère en une critique en règle du gouvernement. Turgeon est aspiré au cœur de la tourmente lorsqu'il est interrogé sur ses liens avec le baron De L'Épine. D'autres lettres donnant moult détails sur la transaction abitibienne ont été publiées sur les entrefaites. L'une d'entre elles, appelée la «Charneuse» du nom de la propriété du baron d'où elle fut écrite, révèle que le syndicat accepte l'exigence de Turgeon que sur chaque dollar payé par acre de terre, 0,30 \$ soient versés à la «C. E.», abréviation que l'on s'empresse aussitôt de traduire par «caisse électorale». Le ministre nie en vain avoir reçu cette lettre fort embarrassante. Les choses échappent complètement à son contrôle lorsque le baron De L'Épine vient lui-même confirmer devant le tribunal que Turgeon lui a expliqué qu'il était d'usage de verser une contribution à la caisse électorale

dans ce genre d'«affaire». Les négociations ont achoppé seulement parce que le Syndicat belge – après les demandes du baron d'obtenir 500 000 acres au lieu de 200 000 – refusa de verser l'augmentation subséquente (en argent liquide) à la fameuse caisse du parti. Plusieurs ministres doivent ensuite venir témoigner pour affirmer qu'ils n'ont jamais entendu parler de cette affaire. C'est peine perdue, le scandale éclate avec fracas.

Sur la question principale du procès, soit la supposée mauvaise administration de Prévost de son ministère, les délibérations traînent en longueur et finissent en queue de poisson. Le jury de douze personnes ne peut s'entendre sur la culpabilité d'Asselin et se divise à six contre six. Le procès doit être recommencé; il ne sera jamais repris. Inquiet de la montée des nationalistes, le gouvernement voulait qu'Asselin soit condamné pour en faire un exemple. Mais toute l'entreprise est plutôt devenue une véritable boîte de Pandore.

*L'Événement*, le *Montreal Star* et, dans une moindre mesure, *Le Canadien*, sont quelques-uns des grands journaux (qui, à l'époque jouent un rôle-clé dans la politique) qui ont présenté ce procès comme étant le symbole du duel entre les nationalistes et le gouvernement. *Le Soleil*, organe du parti au pouvoir, rabaisse quant à lui les nationalistes au rang de «déçus de notre parti et de ratés du Parti conservateur» et prend la défense du gouvernement. Son rédacteur en chef, Henri d'Hellencourt, est même mis à l'amende pour avoir remis en cause l'impartialité du juge Bossé – un ancien député conservateur – en insinuant qu'il faisait du procès d'Asselin un procès politique. À l'approche de l'été 1907, les esprits n'ont pas fini de s'envenimer autour de cette affaire.

#### LES ESPRITS S'ÉCHAUFFENT

Enhardi par l'échec de ses adversaires, Asselin redouble d'ardeur et tourne ses batteries vers Turgeon. Le journal *La Patrie* entreprend quant à lui la publication – Asselin n'y est pas étranger – d'une série de nouvelles lettres entre Turgeon, le baron De L'Épine et d'autres responsables du Syndicat belge. Durant tout le mois de juillet, les détails de l'entente secrète sont dévoilés avec force détails et les soupçons relatifs à la caisse électorale sont bel et bien confirmés. On apprend également que Turgeon et son épouse ont séjourné en Belgique à quelques reprises pour des questions d'affaires avec le fameux Syndicat belge. À son retour, le ministre réclame au gouvernement 3 500 \$ – une fortune à l'époque, d'autant plus qu'un

ministre gagne 4 000 \$ environ par an! – en frais de déplacements et subsistance sans avoir cru bon déclarer que son épouse et lui étaient en fait somptueusement logés et nourris aux frais dudit syndicat...

Ce scandale fait craindre à Lomer Gouin la montée des nationalistes. Depuis 1905, la faible opposition officielle conservatrice n'a pas inquiété Gouin. Celui qui a évincé S.-N. Parent du poste de premier ministre (1905) n'a pas encore passé le test des élections générales. Il craint une alliance potentiellement menaçante qui pourrait s'opérer entre nationalistes et conservateurs contre le gouvernement. Tourné jusque-là vers les questions fédérales, leur chef, Henri Bourassa, commence en effet à s'intéresser à la scène provinciale. Le tapage que font Asselin et Prévost convainc le petit-fils de Papineau de provoquer la tenue d'une série d'assemblées politiques fort courues dans lesquelles il critique l'administration du premier ministre Gouin. La menace nationaliste ne doit plus être prise à la légère d'autant plus que le 9 juillet, *La Patrie* annonce une nouvelle sensationnelle : Henri Bourassa démissionnera bientôt de son siège au Parlement d'Ottawa pour se lancer dans l'arène provinciale.

Les craintes de Gouin sont confirmées tandis que les nationalistes, fouettés par la décision de leur chef, sont sujets à une grande agitation. La Ligue nationaliste, dans un geste de défi, annonce pour le 5 août une assemblée sur la place Jacques-Cartier, en plein cœur du fief libéral de Québec-Est. Près de 15 000 personnes prennent part à cette assemblée tumultueuse. Les libéraux relèvent le gant et leurs militants, menés par L.-A. Taschereau et Georges Parent, tentent d'empêcher le chef nationaliste de s'exprimer. Ils font donc pleuvoir sur lui et ses compagnons tomates, bouteilles, œufs pourris et gravier. Bourassa, au premier rang sur l'estrade, leur lance bravement : «Jetez des pierres, messieurs, et avec ces pierres on élèvera un monument à la liberté de parole dans la province de Québec.» Pendant tout ce temps, la police n'intervient pas. Les orateurs doivent bientôt abandonner la partie.


La rue n'est pas le seul théâtre d'accrochages entre les deux groupes. Souffrant des insultes renouvelées du *Nationaliste*, Adélard Turgeon dépose, le 6 août, une poursuite en diffamation devant les tribunaux civils. Pendant et après le procès Prévost-Asselin, Jules Fournier, autre plume acérée, avait accusé Turgeon d'avoir profité des pots-de-vin et de s'être parjuré en faisant une «déclaration sous serment qu'il ne connaissait pas les membres du Syndicat belge alors qu'il était

en communication avec plusieurs d'entre eux.» Asselin en remet lui aussi durant l'été tant et si bien que lui et Fournier font maintenant face à une poursuite 400 \$. Présentant une faible défense au procès, *Le Nationaliste* est condamné à l'amende le 17 octobre. Ses directeurs essuient les dures critiques du juge Ernest Cimon qui condamne sans appel leurs tactiques calomniatrices.

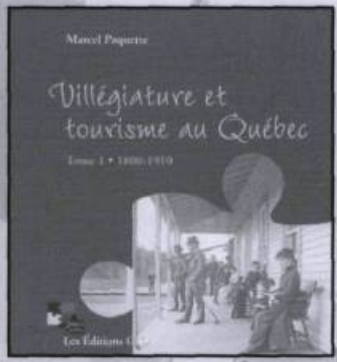
Le scandale de l'Abitibi ébranle jusqu'au Conseil des ministres. Le 30 septembre, sentant peut-être qu'il était devenu un fardeau pour son chef, Jean Prévost démissionne de son poste de ministre. Y a-t-il été contraint? Robert Rumilly le laisse croire en affirmant qu'il a menacé le premier ministre de faire des révélations embarrassantes pour le gouvernement s'il devait perdre son poste. Prévost passera de la parole aux actes : de 1908 jusqu'à son décès, en 1915, il deviendra un féroce critique de la politique de colonisation de son propre gouvernement. Le 17 octobre suivant, Adélard Turgeon l'imite et lance aussitôt un défi à Henri Bourassa qu'il souhaite voir se présenter contre lui dans son comté de Bellechasse lors d'une élection partielle. Bourassa sera défait, mais obtiendra sa re-

Adélard Turgeon (1863-1930), avocat, fut député libéral de Bellechasse à l'Assemblée législative de 1890 à 1909. (Archives de l'Assemblée nationale du Québec).

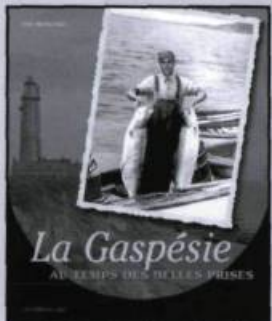




**Montmagny et la Côte-du-Sud**  
« Les bâtisseurs » • 29,95 \$  
Yves Hébert



**Villégiature et tourisme au Québec** • Tome 1 : 1800-1910  
« Thèmes Québec » • 34,95 \$  
Marcel Paquette




**La Gaspésie, au temps des belles prises**  
« 100 ans noir sur blanc » • 34,95 \$  
Jean-Marie Fallu

LES ÉDITIONS  
**GID**

7460, boulevard Wilfrid-Hamel, Sainte-Foy (Québec) G2G 1C1  
Téléphone : (418) 877-3110 • Télécopieur : (418) 877-3741  
Courriel : editions@gidweb.com • Site web : leseditionsqid.com


**Devenez membre de**



Fier passé oblige

**la Société historique de Québec**  
fondée en 1937

- **RECEVEZ** régulièrement des publications de haute qualité
  - le bulletin *Québecensia*
  - le *Calendrier des vues anciennes de Québec*
  - la revue *Cap-aux-Diamants* (membre privilégié)
- **RENCONTREZ** d'autres passionnés de l'histoire
- **ASSISTEZ** gratuitement aux activités organisées par la SHQ
  - les conférences publiques
  - les expositions présentées au secrétariat de la SHQ
- **UTILISEZ** notre centre de documentation
- **BÉNÉFICIEZ** d'un tarif préférentiel
  - sur le prix courant de nos publications
  - sur vos achats à la *Librairie du Nouveau Monde*
  - sur nos excursions et visites patrimoniales



72, côte de la Montagne, Québec  
Québec G1K 4E3  
téléphone : (418) 692-0556  
télécopieur : (418) 692-0514  
courriel : shq@societehistoriquedequebec.qc.ca

site Internet : [www.societehistoriquedequebec.qc.ca](http://www.societehistoriquedequebec.qc.ca)

vanche contre Lomer Gouin lui-même, aux élections générales du 8 juin 1908.

De novembre 1907 à février 1908 siège une commission royale d'enquête chargée de faire enquête sur cette affaire. Le gouvernement renforce sa position en profitant du refus du baron De L'Épine de venir témoigner. On découvre aussi que certains des documents incriminant Turgeon sont des faux. La commission n'est pas capable de trouver de nouveaux éléments si bien que les commissaires Langelier et Charbonneau décident de ne pas faire de rapport.

Adélar Turgeon obtiendra d'être nommé au Conseil législatif avant que Bourassa et Lavergne ne viennent siéger à Québec. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui croient que cette nomination survenue à point nommé permit ainsi à Turgeon de ne pas affronter les deux nationalistes en Chambre.

Le scandale de l'Abitibi aura été l'élément déclencheur de plusieurs changements politiques dignes de mention. Deux des plus brillants hommes politiques de l'époque, Henri Bourassa et Armand Lavergne, vont se jeter dans l'arène politique provinciale en 1908. Orateurs hors du commun, ils provoqueront au cours des sessions suivantes des débats passionnés sur le parquet de la Chambre qui, aujourd'hui encore, compte parmi les grands moments de l'histoire politique du Québec. ♦

**Pour en savoir plus :**

Serge Laurin. «Prévost, Jean», *Dictionnaire biographique du Canada*, 2000, version électronique.

Hélène Pelletier-Baillargeon. *Olivar Asselin et son temps. Le militant*. Saint-Laurent, Fides, 1996, p. 386-408.

Denis Racine. *Adélar Turgeon. Un parlementaire de cœur et de culture (1863-1930)*. Sainte-Foy, Société de généalogie de Québec, 2004, p. 241-302. (Coll. Société de généalogie de Québec. Contribution n° 101).

Robert Rumilly. *Histoire de la province de Québec*, vol. 13, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, s. d., p. 59-116.

Jocelyn Saint-Pierre. «Turgeon, Adélar», *Dictionnaire biographique du Canada*, 2000, version électronique.

Adrien Thério. *Jules Fournier, journaliste de combat*. Montréal, Fides, 1954, p. 65-70.

■  
Frédéric Lemieux est historien.